

## Dépêche du Conseil

### Le Conseil de la FEPS

- prend connaissance de la prise de position relative à la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Il l'approuve en tant que contribution au débat, en réponse à la demande du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure du 6 juin 2016, conformément à la discussion du Conseil. Il charge le Secrétariat de préparer un texte « 10 questions 10 réponses » ou de forme similaire sur cette question ;
- prend connaissance des documents consacrés aux thèmes « article sur les religions » et « Église et opinion publique » et charge le Secrétariat de lui soumettre une proposition pour la démarche à suivre dorénavant pour l'« article sur les religions » ;
- prend connaissance de la publication « Sola lectura » et remercie ses auteures et auteurs ;
- charge le secrétariat de négocier les conditions d'adhésion au futur nouvel organe responsable du Forum politique et de lui présenter une base de décision ;
- adopte la prise de position relative à la participation de la CMER à la déclaration commune sur la doctrine de la justification, conformément à la discussion du Conseil ;
- prend connaissance de l'ordre du jour proposé par la FEPS pour la rencontre du 24 novembre 2016 avec les organisations Verband Evangelischer Freikirchen und Gemeinden in der Schweiz (VFG), Alliance évangélique suisse (SEA) et Réseau évangélique (RES). Il charge le Secrétariat de le réviser conformément à la discussion du Conseil et de le remettre à la SEA ;
- prend connaissance de la liste des thèmes figurant au programme de la rencontre du 16 novembre 2016 avec la délégation de la Conférence des évêques suisses (CES). Il charge le Secrétariat de la finaliser conformément à la discussion du Conseil et de préparer l'ordre du jour définitif, en concertation avec la délégation de la FEPS et le secrétariat général de la CES.